

# Communiqué de presse

## Avancées majeures dans le projet du Pôle d'Échanges Multimodal de Surgères

**La Communauté de Communes Aunis Sud a validé lors de son conseil communautaire du 17 septembre dernier, l'attribution des lots dans le cadre de l'appel d'offres autour des travaux du pôle d'échanges multimodal. Initié il y a plus de 10 ans, ce projet de modernisation et de réarticulation des relations entre la gare, les différents modes de déplacements et la ville a été pensé comme un espace public ouvert à tous destiné à faire de la gare un véritable lieu de vie animé, aéré et sécurisé.**

### Un projet ambitieux de transformation urbaine

Le projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal vise à améliorer les connexions entre la gare et la ville, tout en mettant l'accent sur la promotion des mobilités douces et la valorisation du cadre urbain. Il comprend la piétonisation et la valorisation du parvis de la gare, ainsi que la création d'un giratoire pour fluidifier la circulation. Une passerelle reliant les différents espaces du site sera construite, offrant une nouvelle perspective sur la ville.

Deux parkings végétalisés seront aménagés, ainsi qu'un parcours sécurisé pour les piétons incluant des rampes d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Des espaces seront réservés aux transports en commun et aux taxis et un parking vélo sécurisé complètera les aménagements, renforçant ainsi l'intermodalité du site. La sécurité des échanges entre la Route Départementale et la Rue Julia et Maurice Marcou sera améliorée par la création d'un tourne-à-gauche.

Le projet intègre également le raccordement des pistes cyclables existantes, la création de talus et de murs paysagers. Un vaste programme de végétalisation est prévu, avec des plantations d'arbres, d'arbustes et d'espaces engazonnés, contribuant à l'embellissement et à la durabilité du site.



## Attribution des lots et calendrier des travaux

Quatre lots ont été attribués suite à l'appel d'offres pour la voirie et les réseaux divers, la passerelle et les murs paysagers, l'éclairage public ainsi que les aménagements paysagers et le mobilier urbain.

L'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de Surgères est un projet mené conjointement par la Communauté de Communes et le Département de la Charente-Maritime.

Le montant de l'opération sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Aunis Sud est de 5,2 M€ HT, financé grâce aux aides de l'Europe, l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Subvention Européenne (FEDER) : 1 200 000 €
- Subventions Etat : 1 221 942,40 €
- Subvention Région Nouvelle Aquitaine : 1 178 630,19 €
- Communauté de Communes Aunis Sud : 1 599 427,41€

Le montant de la partie sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime est de 704 841,40 € HT pour des travaux de voirie comprenant la création d'un giratoire et l'aménagement de la route départementale.

La durée des travaux est estimée à 18 mois, répartie en 6 phases successives.

## Réunion publique d'information

Afin de présenter les avancées du projet aux habitants et usagers, d'expliquer le déroulement et le phasage du chantier, ainsi que les impacts sur la circulation, une réunion publique se tiendra :

**Le mercredi 13 novembre à 18h30 à Castel Park**

7 Rue Pasteur, 17 700 Surgères

Les riverains, usagers et habitants du territoire sont invités à venir découvrir en détail les aménagements à venir et poser leurs questions.

**Pour toute information relative au pôle d'échanges multimodal, une adresse mail dédiée est à votre disposition : [pem@aunis-sud.fr](mailto:pem@aunis-sud.fr).**

### Contact presse Communauté de Communes Aunis Sud :

#### Service communication, presse

Guillaume Brivio

06 15 34 12 35 / g.brivio@aunis-sud.fr

#### Service urbanisme, habitat

Raphaël Kerfourn

06 27 14 06 99 / r.kerfourn@aunis-sud.fr

